

Recherches sociographiques



Maryse SOUCHARD, *Le discours de presse : l'image des syndicats au Québec, 1982-1983*

André Turmel

Volume 31, numéro 2, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056534ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056534ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Turmel, A. (1990). Compte rendu de [Maryse SOUCHARD, *Le discours de presse : l'image des syndicats au Québec, 1982-1983*]. *Recherches sociographiques*, 31(2), 288–290. <https://doi.org/10.7202/056534ar>

contribuer à le diffuser, au risque cependant de décevoir plusieurs lecteurs. Les thèses soutenues paraîtront bien abstraites tant et aussi longtemps que les économistes ne pointeront pas du doigt les faits concrets qu'elles permettent d'expliquer.

André BLAIS

*Département de science politique,
Université de Montréal.*

Maryse SOUCHARD, *Le discours de presse: l'image des syndicats au Québec, 1982-1983*, Longueuil, Préambule, 1989, 263 p.

Voici un livre doublement inusité à vrai dire! D'abord, l'ouvrage est issu d'une thèse de doctorat en littérature comparée; il est pour le moins singulier de voir un travail de cette nature, c'est-à-dire ayant pour objet le syndicalisme et son image, surgir d'une analyse faite en littérature comparée. Qu'on ne s'attende donc pas à y trouver un exercice particulier à la sociologie, à la science politique ou aux relations industrielles, sous peine d'être déçu. Ensuite, l'étude de la négociation de 1982-1983 entre l'État et le quatrième Front commun du secteur public (Confédération des syndicats nationaux [C.S.N.], Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec [F.T.Q.], Centrale de l'enseignement du Québec [C.E.Q.]) sort résolument des voies déjà tracées de la sociologie classique du travail: rapport de force, mouvement social, exploitation économique, etc. Elle soumet plutôt le discours médiatique porté sur les syndicats par la presse dite d'information, *Le Devoir* en particulier, à un examen de la construction discursive de la dévalorisation et de la dénégation systématique du mouvement syndical.

Disons-le d'emblée: ce minutieux travail de Maryse Souchart se distingue autant par le caractère novateur de l'approche méthodologique que par la rigueur de la démarche analytique mise en œuvre. Pour traiter le discours sur le syndicalisme dans ces années trouble — c'était, est-il besoin de le rappeler, l'époque des lois 70 et 105 — l'auteur inscrit son exercice dans une problématique d'analyse de discours et, à l'intérieur de celle-ci, dans les limites de la sémiotique grémassienne. C'est dire en bref que nous sommes loin de la dissection classique de contenu, encore si largement prédominante dans le landerneau sociologique au point où on la considère comme la plus connue et la plus éprouvée des méthodes de lecture de texte. Or, il suffit de rappeler que l'analyse thématique et l'analyse catégorielle sont de véritables passoires qui possèdent peu de consistance théorique et d'instruments méthodologiques, ne serait-ce que parce qu'elles se définissent de façon essentielle par leur propre usage empirique et qu'elles utilisent des catégories thématiques, fournies par une théorie, que l'étude cherche à valider par ailleurs. Dans une telle perspective, le langage n'a aucune autonomie, il est purement instrumental; il n'est que l'exacte dénomination des choses et du monde, effectuée par le sujet parlant, pis que cela! il en est le reflet. Des pans entiers de la sociologie fonctionnent encore dans la transparence du langage et, lors même qu'ils utilisent exclusivement des données discursives, s'enferment dans une problématique préaussurienne du langage.

L'intérêt majeur de l'ouvrage pour les sociologues, et plus généralement pour les chercheurs en sciences sociales, réside de manière précise dans ces éléments : tenir compte de la matérialité du langage en travaillant à partir d'elle; indiquer de la façon la plus convaincante en quoi le langage est une opération, un faire, en quoi c'est une médiation entre le sujet parlant et le monde, médiation qui n'est ni reflet, ni homologie, mais activité sur lui. L'auteur ne prétend, pourtant en aucun cas, proposer une sociologie du mouvement syndical québécois à cette époque. Que peut alors retirer la sociologie d'une étude de ce genre ? Un certain nombre de leçons dont, au premier plan, celle-ci : la presse n'a pas pour fonction essentielle d'informer; le discours médiatique construit un objet et, dans ce cas-ci, une représentation du mouvement syndical québécois sur la base de sa dénégation systématique, cela sous couvert « d'objectivité », de « neutralité » et autres poncifs du même genre. Le discours de la presse n'apparaît pas redevable sur le plan de l'analyse du schéma théorique de la communication (émetteur, message, récepteur), mais plutôt du triptyque : narration (le récit des événements), énonciation (les relations entre les interlocuteurs) et argumentation (les opérations de conviction, lesquelles produisent des effets de sens dans le cadre d'un rapport entre écriture et lecture qui est aussi un rapport social).

Qu'apprend-on qu'on ne tirerait pas d'une étude classique de contenu, par exemple ? Qu'y a-t-il de nouveau, étant entendu que l'auteur ne propose pas une analyse sociologique ? Si la critique des organes d'information a vu le jour depuis déjà un certain temps (celle du pouvoir de la presse, des intérêts financiers, etc.), par contre on trouve peu de recherches, minutieuses et détaillées, qui décortiquent la production, même de façon contradictoire, et la circulation des discours dont les effets se font sentir jusque dans le fonctionnement des institutions, sinon dans la pratique quotidienne des acteurs sociaux. Au-delà du questionnement sur l'adéquation au réel (« les syndicats correspondent-ils ou non à ce que l'on dit d'eux », p. 15) ou sur l'émetteur (« Au Québec en effet, en 1982-83, tout le monde parle des syndicats », p. 16), le discours sur le syndicalisme est affaire de mémoire. Là il s'inscrit dans le temps et travaille à la continuité. « Le discours représentera l'Événement, plus tard ailleurs, ou il l'anticipera, ou il le diffusera. Il ne sera pas l'Événement, mais une mémoire de l'Événement, mémoire constituée collectivement, différente du souvenir [...] » (P. 19.)

« Le discours de presse raconte du vraisemblable. » (P. 48.) Ce faisant, il construit l'acteur syndical, les autres acteurs — en premier lieu, l'acteur gouvernemental — et les rôles qui leur sont attribués. Pour le gouvernement, tout tourne autour de la crédibilité de l'État, notamment vis-à-vis des marchés financiers étrangers, d'où l'impératif d'assainir la situation financière du Québec, qui se fera par les décrets et la réouverture des conventions collectives.

[II] se pose en sujet d'une quête qu'il s'attribue devoir accomplir, au nom de l'intérêt supérieur de la nation. [...] Par ailleurs, il ne peut trouver d'autres aides que celles qu'il est en mesure de mettre en place lui-même, que celles qu'il contrôle [...] (P. 59.)

Du côté de l'acteur syndical, d'entrée de jeu, le discours médiatique met en cause le mouvement syndical.

Ce qui est ainsi manifesté, c'est la crainte de l'affrontement que le mouvement syndical provoquera inévitablement : on n'envisage pas d'autres comportements que celui de la crise. [...] Ce qui est craint, c'est que les syndicats prennent le dessus. Ce qui est visé, c'est la nécessité d'un consensus, ce qu'il faut à tout prix atteindre et préserver. Et les syndicats ne semblent pas être d'emblée l'instrument de ce consensus. (Pp. 60s.)

On demande donc aux syndicats d'entériner la solution gouvernementale et de travailler à l'assainissement financier en contrepartie d'une reconnaissance sociale (sous entendre, médiatique) qui saura compenser les pertes dans les conditions de travail.

Le retentissant refus syndical entraîne un montage discursif axé sur la dénégation: l'opposition entre syndicats du secteur privé dits responsables et syndicats du secteur public dits manquant de réalisme; l'opposition à l'intérieur du front commun, la Fédération des affaires sociales (F.A.S.) réglant avant la C.E.Q. devient alors un modèle dans le discours, alors qu'avant le règlement elle était vouée aux gémonies; enfin l'opposition entre base et dirigeants qui se double d'une opposition entre ceux à qui le pouvoir de négociation est retiré et ceux à qui il est laissé, les employés de Hydro-Québec et de la Sûreté du Québec notamment.

Autre acteur et non le moindre, la société qui est, comme on peut s'y attendre, invoquée à tout moment et à tout propos au cours de ces années.

La société, ce sont d'abord tous les membres de la communauté québécoise, à l'exclusion des 300,000 syndiqués du front commun. Ce sont les travailleurs du privé, les non-syndiqués, les chômeurs, les assistés sociaux, les malades et les usagers des services publics. (P. 71.)

Il faut suivre, à l'instar de Souchart, la façon dont le discours médiatique construit, au sens d'élaborer et de fabriquer, la crise qu'elle place au cœur même du dispositif de la négociation de 1982-1983 avec son antidote viscéral parce qu'inévitable, la paix sociale. Ce à quoi le lecteur assiste dès lors tout au long du reportage sur le discours médiatique, c'est au montage en quelque sorte institutionnel d'une mise en scène de la négociation collective, puis de sa dramatisation exacerbée autour de l'opposition entre crise et paix sociale, spécialement lors de l'irruption de la grève qui a pour effet de provoquer une brisure effective du *consensus* social. Tout cela s'accomplit sous l'égide bienveillante d'un «travail de l'émotion», comme l'indique le titre d'un chapitre.

À ce travail se superpose celui de la raison: observer, décrire, démontrer; logique, connaissance et enjeux de la situation. En quoi le discours de la presse parle-t-il d'autorité? D'abord en établissant sa crédibilité, soit sa compétence et son savoir. Afin de convaincre le récepteur, il faut établir un dispositif de persuasion: c'est tout le jeu discursif entre le faire croire et le faire faire. Je ne retiendrai avant de conclure qu'une des constatations étonnantes de l'auteur: envisagé sous l'angle de la connaissance et de l'argumentation qu'il véhicule, le discours sur le syndicalisme est une parole de la *doxa* qui exclut la démonstration argumentée au profit du raisonnement, «où les faits (P) impliquent la conclusion (Q)». (P. 224.) S'il était périlleux d'énoncer d'emblée un antisindicalisme, il se fait plutôt sous le couvert d'un raisonnement du genre «implicatif».

Cet excellent livre ne cessera sans doute pas de laisser perplexe un honnête sociologue qui dans le droit fil de la tradition préaustrienne dominante de sa discipline fonctionne en toute bonne conscience dans la transparence du langage et dans l'homogénéité du rapport entre mot et monde. L'ouvrage de Maryse Souchart ne parviendra peut-être pas à contourner l'imprenable épaisseur de la réalité d'une certaine sociologie lorsqu'elle croise l'ordre du discours. Il ne la percera pas, mais peut-être arrivera-t-il à la fissurer. Ce qui serait déjà un gain.

André TURMEL

Département de sociologie,
Université Laval.